

CONSEIL MUNICIPAL D'ÉPÔNE

SEANCE DU JEUDI 26 SEPTEMBRE 2024

(Articles L2121-7 à L2121-28 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT))

À 20 h 30 - Salle du Conseil Municipal de l'Hôtel de Ville
90, avenue du Professeur Émile-Sergent - 78680 Épône

ORDRE DU JOUR

L'ordre du jour est le suivant :

- Désignation du secrétaire de séance,
- Adoption du compte-rendu du Conseil Municipal du 27 juin 2024,
- Compte-rendu des décisions prises par le Maire en vertu de la délégation de compétence.

Communications du Maire

1. Tarifs restauration scolaire dispositif « Cantine à 1€ »
2. Convention de mise à disposition d'agents du CIG Grande couronne pour des missions ponctuelles

A. TRAVAUX, URBANISME, AMENAGEMENT DU TERRITOIRE, MOBILITE, VIE ECONOMIQUE ET ESPACES VERTS

1. Vente parcelle J430 10 rue Chemin neuf
2. Motion d'opposition LNPN
3. Réfaction exceptionnelle sur le loyer du logement communal 2 place du marché
4. Autorisation dépôt du PC collègue
5. Protocole d'exclusivité dans le cadre du projet de revitalisation du centre bourg entre les sociétés Quartus, Evoltis et la ville

B. AFFAIRES GENERALES, RESSOURCES HUMAINES, FETES ET CEREMONIES

1. Adhésion Prévoyance MNT
2. Mise à disposition d'un véhicule de fonction à la Directrice Générale des Services

C. EDUCATION, VIE ASSOCIATIVE, SPORT, ANIMATION VILLE ET JUMELAGE

1. Participation transport scolaire
2. Signature de la convention avec Seine Yvelines Numérique « Numérique pour l'éducation »

Fait à Épône, le 20 septembre 2024

Monsieur Ivica JOVIC,

